

PRÁTICAS DA HISTÓRIA

JOURNAL ON THEORY, HISTORIOGRAPHY,
AND USES OF THE PAST

Nº 13 - 2021



Recensão a *Politiques de la mémoire*, de Pierre Tevanian

Fabrice Schurmans

Práticas da História, n.º 13 (2021): 267-273

www.praticasdahistoria.pt

Pierre Tevanian

Politiques de la mémoire

Paris: Éditions Amsterdam, 2021, 175 pp.

Fabrice Schurmans*

À l'exception du dernier chapitre, l'ouvrage est composé de textes de diverses natures (recensions critiques, analyses de discours de Macron, etc.) prépubliés entre 2005 et 2020 et repris ici dans des versions actualisées.

Lorsque l'auteur souligne «la puissance des contentieux mémoriels» dans l'Avant-propos, il rappelle que ceux-ci peuvent engendrer deux types de violences, d'ordre symbolique et physique. Menacé par un groupuscule d'extrême-droite parce qu'il soutenait le déboulonnage de certaines statues, dont celle de Colbert, Tevanian sait ce que peut signifier, concrètement, la notion de conflits de mémoire. Cela se passe en France, mais les tensions ne sont guère moins vives à Bruxelles, Londres ou Berlin. Dans nos sociétés, «une violence symbolique contre des statues de pierre peut être vécue comme une menace physique radicale, extrême, mortelle, contre les vivants [...]».¹ Ces tensions autour de la mémoire traversent le spectre politique et attestent que le rapport au passé affecte le corps social en profondeur: «les torts subis dans le passé ne passent pas avec le temps qui passe, mais se transforment

* Fabrice Schurmans (fschurmans@yahoo.fr), Centro de Estudos Sociais, Colégio de S. Jerónimo. Largo D. Dinis, 3000-995 Coimbra, Portugal. Article original : 30-11-2021. Version révisée : 10-12-2021. Accepté : 10-12-2021.

¹ Pierre Tevanian, *Politiques de la mémoire* (Paris: Éditions Amsterdam, 2021), 10.

en traumatismes, en rancœurs, en colères, en mille autres choses encore qui en font des torts toujours présents, actuels, réels [...]».² À travers des études de cas, ce petit livre analyse le rapport entre politique et mémoire et affirme vouloir aborder la question mémorielle « simplement, directement, littéralement, comme une question *en elle-même sociale et politique* [...]».³

Le premier chapitre – «Un négationnisme respectable» – illustre justement le lien entre les mémoires conflictuelles et la politique dans le contexte français. Une hiérarchie des victimes existe, qui permet de condamner certains propos en justice (l'antisémitisme de Dieudonné) tandis que d'autres, également répréhensibles (la dénégation par Max Gallo de l'importance de l'esclavage), ne font pas l'objet de poursuites. Si la République n'éprouve aucun mal à sanctionner la négation de la Shoah, c'est, entre autres choses, parce que l'auteur du crime n'était pas français (une fiction aujourd'hui déconstruite). «L'évitement de la remise en question est bien plus difficile dans le cas de l'esclavage et de la colonisation: ce sont des histoires 100% françaises, et républicaines pour une large part».⁴ Tevastian a raison de rappeler qu'en blâmant Dieudonné, une frange importante de la bourgeoisie française s'exonère à bon compte. En l'occurrence, la couleur de la peau importe car elle permet à ladite frange d'associer une certaine population à l'expression d'un antisémitisme viscéral tout en oblitérant la perspective raciste (plus ou moins assumée) qui est souvent celle de la bourgeoisie blanche. En se focalisant sur les propos haineux de l'humoriste noir, les mêmes voix ignorent volontiers les acquis de la recherche, à savoir «que l'antisémitisme le plus radical, le plus structuré et le plus massif est une production européenne et notamment française».⁵ Insistons sur un point essentiel: Tevastian rejette les propos de Dieudonné aussi bien que ceux de Gallo et rappelle que c'est au sein même des champs politique et médiatique qu'existe une hiérarchie des victimes distribuant les premiers

2 Tevastian, *Politiques*, 12.

3 Tevastian, *Politiques*, 13.

4 Tevastian, *Politiques*, 26.

5 Tevastian, *Politiques*, 28.

et les seconds rôles. «Ce n'est pas qu'on en fait trop pour les Juif.ve.s ou que les Juif.ve.s sont des privilégié.e.s de la mémoire collective, mais, à l'inverse, qu'on n'en fait pas assez sur l'esclavage, la colonisation et les racismes anti-noirs et anti-arabes qui en sont l'héritage». ⁶ Si l'on veut éviter les tensions et réactions violentes reposant sur un conflit entre mémoires contradictoires, il faut revenir à l'engagement politique « pour la pleine et égale reconnaissance des torts subis par tous les groupes opprimés [...] ». ⁷

Cela, une bonne part du spectre politique ne l'admet pas ou bien avec de fortes réticences. Aux descendants de colonisés et d'esclaves, la droite reproche ainsi de vivre d'une rente mémorielle, de jouer l'affectif (la mémoire) contre la science (l'histoire), de ressasser le passé au détriment du futur. En d'autres termes, il leur faudrait oublier l'offense subie par les ascendants. Or, à bien les écouter, les activistes et intellectuels engagés dans la lutte pour la reconnaissance de la souffrance des descendants d'esclaves et de colonisés ne soutiennent pas plus une guerre des mémoires qu'un rejet de la communauté nationale. « Ce n'est pas la population dans sa globalité qui est interpellée, mais avant tout l'État et les institutions, et ce n'est pas un sentiment de honte qui est demandé mais une reconnaissance, s'enracinant dans un regard lucide sur le passé et s'incarnant dans des actes – et notamment une autre politique éducative [...] ». ⁸ Tevanian insiste sur ce fait essentiel, à savoir que les descendants d'esclaves et de colonisés posent non « la question de l'hérédité biologique (du statut de victime ou de bourreau), mais celle de l'héritage politique, c'est-à-dire de la transmission des représentations racistes et de la reproduction des mécanismes discriminatoires ». ⁹

On ne remettra pas en cause la justesse des observations de l'auteur. Cependant, à plusieurs reprises, une tendance à la généralisation offre le flanc à la critique. Ainsi, existerait dans la société française une «responsabilité blanche» à l'égard de la persistance des discriminations

⁶ Tevanian, *Politiques*, 30.

⁷ Tevanian, *Politiques*, 33.

⁸ Tevanian, *Politiques*, 41.

⁹ Tevanian, *Politiques*, 41.

liées à la couleur de la peau. «Les Français.e.s blanc.he.s [...] sont responsables de ce qu'ils font ou laissent faire au présent [...]». ¹⁰ Quant à la «corporation» des historiens, majoritairement blanche et mâle, elle n'aurait «guère brillé par sa curiosité pour l'esclavage et la colonisation, du moins pour ces processus historiques tels qu'ils ont été vécus par les esclaves et les colonisé.e.s.». ¹¹ Ce genre de remarques empêchera sans doute certains lecteurs d'adhérer aux questions pertinentes que pose l'auteur. On le sait, la recherche relative à l'esclavage, à la traite atlantique et aux colonisations européennes s'est considérablement enrichie et cela depuis de nombreuses années. Ainsi, les travaux de R. Branche, T. Quemeneur, B. Stora, parmi d'autres, ont contribué à une relecture critique et originale de l'histoire coloniale de l'Algérie. En ce qui concerne *l'Histoire générale de l'Afrique*, les huit volumes soutenus et édités par l'Unesco mettent en évidence les processus historiques à l'œuvre sur le continent (initiative lancée en 1964 et qui a mobilisé 230 universitaires). Quant à l'esclavage et aux traites, les travaux se multiplient en diverses langues, avec une accélération certaine depuis le début du siècle (voir, entre autres, par ordre alphabétique, les travaux de C. Coquery-Vidrovitch, O. Grenouilleau, P. Lovejoy, T. N'Diaye, M. Rediker, H. Thomas). Enfin, les revues de vulgarisation telles *Historia* et *L'Histoire* produisent régulièrement des numéros thématiques de qualité portant sur la période coloniale, l'esclavage et les traites.

Face aux mémoires morcelées, aux récits et représentations du monde antagoniques, il devient de plus en plus difficile de trouver un terrain commun, c'est-à-dire de (tenter de) comprendre le point-de-vue de cet Autre que je connais peu ou mal. Partant d'une manifestation d'énonçant l'islamophobie (novembre 2019) où certains individus ont arboré une étoile jaune, Tevanian s'inquiète non du rapprochement en question – il en analyse les fondements et les significations – mais des réactions outrées qu'il a suscitées dans le landerneau médiatique. De quoi ce symbole est-il le nom en l'occurrence? Comment ce passé-là en vient-

¹⁰ Tevanian, *Politiques*, 43.

¹¹ Tevanian, *Politiques*, 44.

il à signifier de la sorte dans le présent? «Il arrive qu'entre le comparant et le comparé, il n'y ait pas un abîme de non-sens mais plutôt un écart, et que le franchissement de l'écart obéisse à une tout autre logique que celle de la volonté de banalisation: celle de la peur, principalement, qui n'est pas forcément bonne conseillère mais peut l'être – et doit en tout cas être entendue pour ce qu'elle est, et non diabolisée». ¹²

On le voit, qu'il s'agisse de la (post)mémoire des génocides arménien, juif et tutsi ou de la (post)mémoire des exactions coloniales et des crimes liés aux traites, les dénis et jugements péremptoires, d'une part, établissent une concurrence et une hiérarchie entre les mémoires en question et, d'autre part, empêchent le rapprochement entre les acteurs et les récits. Au sein des champs médiatique et politique, on retrouve chez les mêmes sujets le discours portant à la fois la dénégation du droit à l'utilisation d'un symbole afin d'exprimer une crainte et la négation de l'existence d'un racisme antimusulman. Certes, les contextes divergent – la condition du Musulman en France aujourd'hui n'est pas comparable à celle du Juif sous Vichy durant l'Occupation –, et le rapprochement semblera un raccourci scandaleux aux yeux de certains, mais ne peut-on, avec Tevanian, tenir compte de la réalité de la peur de nombreux Musulmans face aux violences, symboliques et réelles, auxquelles ils ont régulièrement affaire?

De même, est-il si complexe d'entendre la nature du discours porté par les activistes réclamant le déboulonnage de certaines statues (objet des chapitres 9 à 11) et leur remplacement par des figures des luttes anticoloniale et antiraciste? Le discours prononcé par E. Macron le 15 juin 2020 (chapitre 9) en dit long sur l'état politique et social de la France. Face au mouvement *Black lives matter* et aux renversements d'icônes au Royaume-Uni et aux États-Unis, le Président de la République récite la relecture critique du passé. Pas plus qu'elle n'oublie ses grandes œuvres, la France ne déboulonne ses grands hommes. Néanmoins, ceux que l'on présente volontiers comme des iconoclastes demandent moins un oubli des personnages en question que leur retrait

¹² Tevanian, *Politiques*, 75.

de l'espace public. «La place qu'ils perdent dans la rue, où ils étaient *objets de vénération*, ils la gagnent ou la gardent dans nos manuels et nos cours d'histoire, où ils deviennent *objets d'étude*, c'est-à-dire de connaissance, de réflexion rationnelle, d'examen critique».¹³

Les descendants de victimes (génocides, traites, violences coloniales) ne revendiquent donc pas que l'on se désintéresse des figures criminelles célébrées, commémorées en grandes pompes par l'État, mais que les représentants de celui-ci «leur retirent leur légitimité en les sortant de ce que j'ai nommé nos 'Olympes': statuaire, noms de lieux publics ou toute autre forme de 'lieu de mémoire légitime.'».¹⁴ Cela, insiste Tevanian dans le dernier chapitre, l'État ne l'accepte pas et développe une phobie de la remise en cause du patrimoine national (symbolique et matériel), dont des expressions telles que «dictature des minorités» ou «victimisation à tout-va» sont les signes. L'État et ses représentants défendent une mémoire homogène, consensuelle, censée donner sens à la Nation. Les Lieux de Mémoires décrits par Nora – notion que Tevanian déconstruit en quelques pages fortes – célèbrent le passé de la classe des dominants au détriment de passés tenus pour marginaux, insignifiants, inintéressants, par celle-ci: «Quelque chose comme une utopie technocratique, celle d'un 'consensus par en haut', invitant une 'collectivité nationale' fantasmée à communier autour d'un corpus de mythologies bourgeoises, patriarcales, singulièrement *oubliées* sur les mémoires dominées: celles des femmes notamment, des classes ouvrières, des immigrations, des esclaves, et des peuples colonisés – pour ne rien dire d'une autre mémoire endommagée et occultée, celles des enfants abusé.e.s».¹⁵

En mettant en avant la «concurrence» voire la «guerre» des mémoires, l'État et ses représentants affirment vouloir préserver la paix sociale, c'est-à-dire figer les positions occupées par les groupes et les classes sociales au profit de la classe dominante. Or, l'Histoire montre

¹³ Tevanian, *Politiques*, 93.

¹⁴ Tevanian, *Politiques*, 151-152.

¹⁵ Tevanian, *Politiques*, 162.

précisément que ce sont les tensions, les revendications, les luttes symboliques et concrètes qui obligent les institutions et les acteurs dominants à céder sur le terrain de l'injustice. Au terme de l'ouvrage, l'auteur revient sur l'articulation entre mémoire et politique pour signifier que les luttes mémorielles ressortissent de plein droit aux luttes sociales (travail, logement, environnement...). Il s'agit d'une lutte «pour un droit égal de chacune et chacun à parler de son passé et à se faire entendre, à dire et faire entendre son sentiment et son ressentiment [...]».¹⁶ On le suivra volontiers lorsqu'il soutient une *écologie politique des lieux de mémoire*, qui se traduirait *in fine* par un mieux-vivre social.

Referência para citação:

Schurmans, Fabrice. "Recensão a *Politiques de la mémoire* de Pierre Tevanian". *Práticas da História, Journal on Theory, Historiography and Uses of the Past*, n.º 13 (2021): 267-273.

16 Tevanian, *Politiques*, 166.